

# Prévention, & bien-être au travail



Les agents territoriaux interrogés à l'occasion du baromètre 2022 du bien-être au travail déplorent l'insuffisance des démarches de prévention menées au sein de leur collectivité.



## 54%

des agents territoriaux observent que **leur collectivité ne propose aucune action** de prévention ou de bien-être au travail.



## 43%

des répondants estiment prioritaires **les actions de prévention visant à limiter les RPS (risques psychosociaux)**.



## 49%

des répondants estiment que **les actions de prévention mises en place correspondent à leurs besoins**.



## 51%

des agents **ont déjà suivi une ou des action(s) de prévention et/ou de bien être au travail** lorsque celle-ci est proposée.